

N° 6161⁹

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2011-2012

PROJET DE LOI

portant modification

- 1. de la loi modifiée du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées;**
- 2. du Code du travail;**
- 3. de la loi modifiée du 31 juillet 2006 portant introduction d'un Code du travail**

* * *

**DISPENSE DU SECOND VOTE CONSTITUTIONNEL
PAR LE CONSEIL D'ETAT**

(16.12.2011)

Le Conseil d'Etat,

appelé par dépêche du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 14 décembre 2011 à délibérer sur la question de dispense du second vote constitutionnel du

PROJET DE LOI

portant modification

- 1. de la loi modifiée du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées;**
- 2. du Code du travail;**
- 3. de la loi modifiée du 31 juillet 2006 portant introduction d'un Code du travail**

qui a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 13 décembre 2011 et dispensé du second vote constitutionnel;

Vu ledit projet de loi et les avis émis par le Conseil d'Etat en ses séances des 21 juin 2011 et 25 octobre 2011;

se déclare d'accord

avec la Chambre des députés pour dispenser le projet de loi en question du second vote prévu par l'article 59 de la Constitution.

Ainsi décidé en séance publique du 16 décembre 2011.

Le Secrétaire général,
Marc BESCH

Pour le Président,
La Vice-Présidente,
Viviane ECKER

